



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



INSTITUT  
DE STATISTIQUE  
DE L'UNESCO



OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

# Identifier les investissements consacrés à la préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

Résultats de l'enquête 2020 de l'ISU sur les dépenses en patrimoine culturel et naturel (Indicateur ODD 11.4.1)



## UNESCO

L'acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été adopté par 20 pays lors de la Conférence de Londres en novembre 1945. Il est entré en vigueur le 4 novembre 1946. L'organisation compte actuellement 195 États membres et 11 membres associés. La vocation première de l'UNESCO est de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant la collaboration entre les nations par l'éducation, la science, la culture et la communication afin de promouvoir le respect universel de la justice, du droit, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue, ni de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples.

L'UNESCO a cinq fonctions principales, inscrites dans son mandat : 1) des études prospectives sur l'éducation, la science, la culture et la communication pour le monde de demain ; 2) le progrès, le transfert et le partage des connaissances par des activités de recherche, de formation et d'enseignement ; 3) des actions normatives en vue de la présentation et de l'adoption d'instruments internationaux et de recommandations réglementaires ; 4) l'expertise par le biais de la coopération technique avec les États membres, en faveur de leurs projets et politiques de développement; et 5) l'échange d'informations spécialisées.

### Institut de statistique de l'UNESCO

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est le bureau de statistique de l'UNESCO, chargé de rassembler, pour le compte des Nations Unies, des statistiques mondiales dans les domaines de l'éducation, de la science et la technologie, et de la culture et la communication.

L'ISU est la source officielle des données comparables au plan international utilisées pour assurer le suivi de l'Objectif de développement durable sur l'éducation et des cibles clés relatives à la science, la culture, la communication et l'égalité entre les genres.

Publié en 2021 par :

Institut de statistique de l'UNESCO  
P.O. Box 6128, Succursale Centre-Ville  
Montréal, Québec H3C 3J7  
Canada  
Tél. : +1 514-343-6880  
Courriel : [uis.publications@unesco.org](mailto:uis.publications@unesco.org)  
<http://www.uis.unesco.org>

ISBN : 978-92-9189-263-1

© UNESCO-UIS 2021



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement les vues de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

# Table des matières

Table des matières	3
Introduction	4
Premiers résultats de l'enquête	5
Défis de la collecte des données	8
Au-delà des statistiques financières	8
Impact de la COVID-19	9
Prochaines étapes pour aider les pays	10
Ressources supplémentaires	10

## Introduction

L'indicateur des Objectifs de Développement Durables (ODDs) 11.4.1 mesure les dépenses en patrimoine culturel et naturel. C'est le premier indicateur culturel du programme 2030 qui a été élaboré. La cible 11.4 demande explicitement aux pays de « renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial » et les données de l'indicateur 11.4.1 sont une étape sur la route pour l'atteindre.

En 2015, l'ONU a reconnu le rôle de la culture en tant que catalyseur et moteur du développement durable. Le préambule du programme 2030 mentionne la culture et plusieurs cibles font référence à la culture et au patrimoine. Outre la cible 11.4, la cible 4.7 plaide en faveur de « *la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable* », la cible 8.9 demande aux pays de : « *élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux* », et la cible 12(b) promeut la valeur du tourisme durable.

L'institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a élaboré l'indicateur 11.4.1 défini comme les « *Dépenses totales par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, par source de financement (publique et privée), par type de patrimoine (culturel, naturel) et niveau d'administration (national, régional et local/municipal)*. » Les données disponibles pour la première fois dans ce rapport sont le fruit de l'enquête menée entre juin 2020 et février 2021.

Malgré la pandémie de la COVID-19, soixante-deux (62) pays ont répondu au questionnaire de l'ISU. Néanmoins, ce rapport se fonde sur l'analyse des vingt-neuf (29) pays en mesure de fournir suffisamment de données pour calculer l'indicateur. Parmi les trente-trois (33) pays dont les données n'ont pas pu être utilisées, treize (13) ont indiqué qu'ils ne recueillaient pas ces données. L'ISU n'a pas été en mesure d'utiliser les données reçues des vingt (20) autres pays en raison de leur couverture insuffisante ou incomplète, ou de problèmes de confidentialité ou de qualité des données.

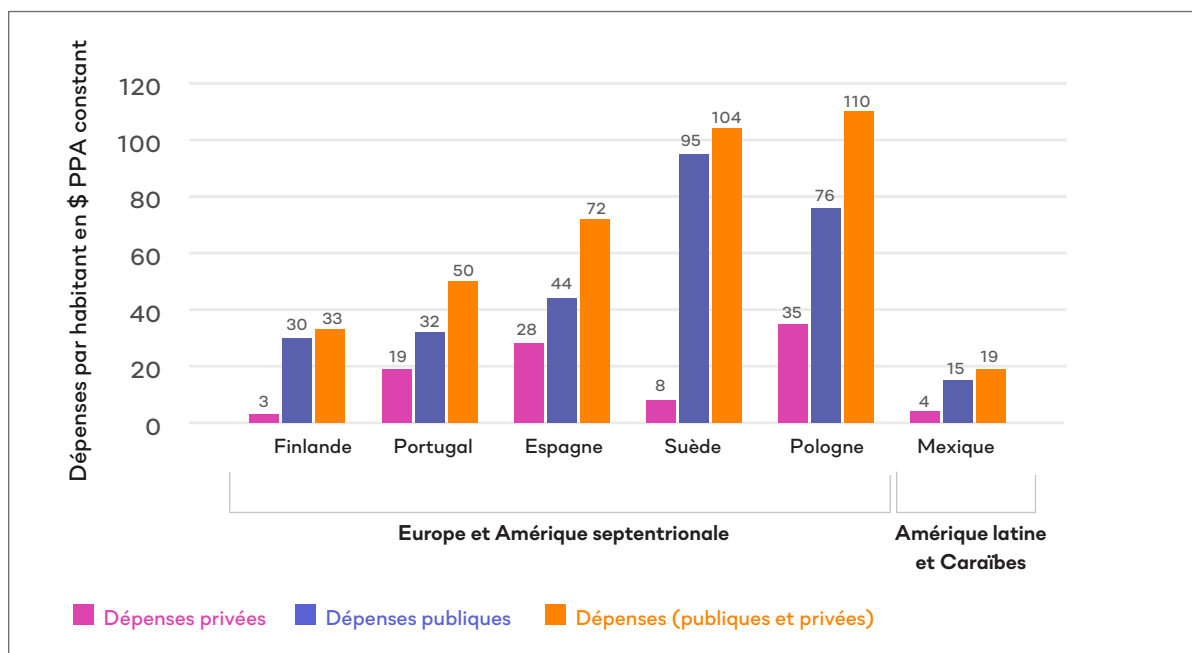
Pour progresser, l'ISU envisage d'élaborer une stratégie visant à aider les pays dans la soumission des données afin d'améliorer le taux de réponse. Avant de lancer la prochaine collecte de données, l'ISU consultera les pays et les quelques experts afin de mieux comprendre les défis à relever pour remplir le questionnaire. Il organisera également une série de webinaires pour guider les États membres à travers le processus de l'enquête et pour perfectionner les instruments de l'enquête afin de faciliter la soumission des données.

## Premiers résultats de l'enquête

L'analyse suivante de l'indicateur 11.4.1 représente **toutes les régions des ODDs et tous les niveaux de développement**. Près de la moitié des pays analysés (14) provenaient d'Europe et d'Amérique septentrionale (du Nord), suivis de 17 % (5) d'Amérique latine et des Caraïbes, et 14 % (4) d'Afrique septentrionale et d'Asie occidentale. Les autres régions des ODDs représentaient 21 % des pays analysés, dont trois (3) pays d'Asie orientale et du Sud-Est, deux (2) pays d'Afrique subsaharienne, et un (1) pays d'Asie centrale et méridionale. Aucun pays d'Océanie n'a fourni de données pour l'année 2019. La moitié des 29 pays ont communiqué des données pour l'année 2019, tandis que la plupart des autres ont fourni des données pour l'année 2018.

La **Figure 1** présente les six pays qui ont été en mesure de communiquer le **total des dépenses publiques et privées** en patrimoine culturel et naturel. Sur les cinq pays d'Europe et d'Amérique septentrionale (du Nord), la Pologne a rapporté les dépenses totales en patrimoine culturel et naturel les plus élevées par habitant (110 \$ PPA), suivie par la Suède (104 \$ PPA), et l'Espagne (72 \$ PPA). En Amérique latine et aux Caraïbes, le Mexique a rapporté des dépenses totales en patrimoine culturel par habitant de 19 \$ PPA.

**FIGURE 1. ODD 11.4.1 Total des dépenses en patrimoine culturel et naturel par habitant, \$ PPA constant, 2019**



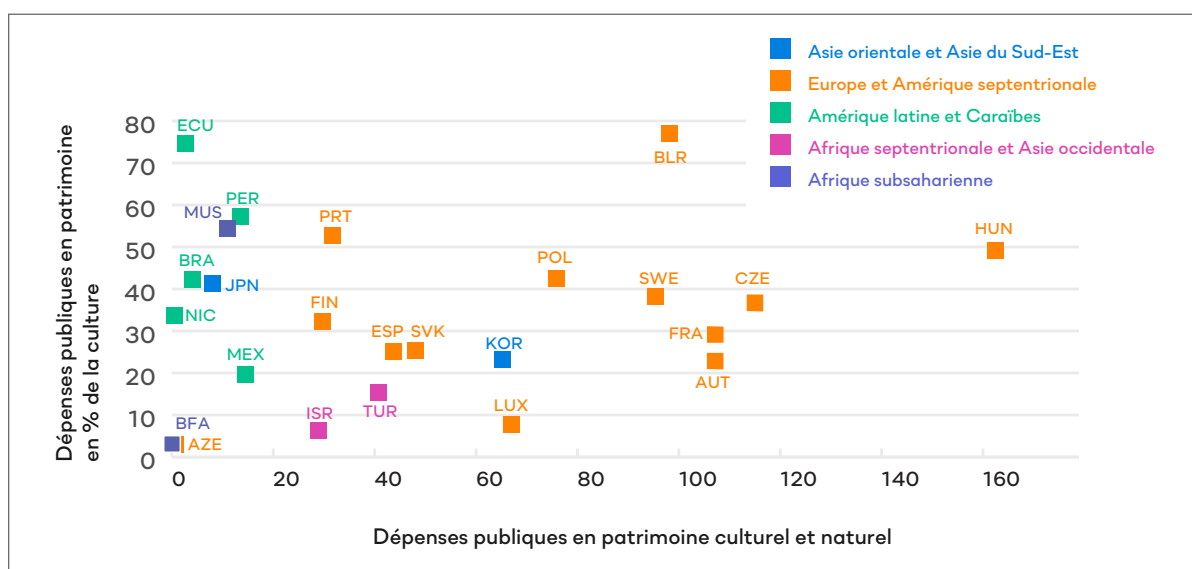
Tous les indicateurs sont en \$ PPA à prix constant de 2017

Vingt-huit (28) des vingt-neuf (29) pays analysés ont été en mesure de fournir des données sur les **dépenses publiques** en patrimoine. Les pays d'Europe et d'Amérique septentrionale représentaient

la moitié des pays qui ont fourni des données au cours de ce premier cycle de collecte de données et ils ont dépensé en moyenne 75 \$ PPA par habitant provenant de sources publiques pour protéger le patrimoine culturel en 2019. Les dépenses allaient du pourcentage le plus bas de 6 \$ PPA par habitant en Moldavie à 162 \$ PPA par habitant en Hongrie.

Cette analyse tient également compte des dépenses publiques en patrimoine au regard de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux activités culturelles et naturelles, telles que les arts visuels et les spectacles, les livres, les médias interactifs et la conception créative. Plus précisément, la **Figure 2** compare les dépenses publiques en patrimoine par rapport aux dépenses publiques consacrées aux activités culturelles et naturelles et présente des résultats variés au sein des pays de chaque région des ODDs, à la fois en dépenses absolues et en pourcentage des dépenses consacrées seulement au patrimoine. Les cinq pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont dépensé moins de 20 \$ PPA par habitant pour le patrimoine. Cependant, les dépenses en patrimoine en pourcentage des dépenses publiques consacrées à l'ensemble de la culture vont du pourcentage le plus élevé de 75 % en Équateur à 20 % au Mexique. En Afrique septentrionale et en Asie occidentale, alors que les dépenses publiques en patrimoine culturel et naturel étaient globalement plus élevées (p. ex. 41 \$ PPA par habitant en Turquie et 29 \$ PPA par habitant en Israël), le pourcentage des dépenses consacrées au patrimoine par rapport à l'ensemble des dépenses consacrées à la culture étaient inférieures à 15 %. En Afrique subsaharienne, les dépenses publiques en patrimoine représentaient 11 \$ PPA par habitant pour l'Île Maurice, soit 55 % des dépenses publiques consacrées à la culture. Au Burkina Faso, les chiffres étaient inférieurs à 1 \$, et 3 % respectivement. En Asie orientale et du Sud-Est, le Japon a rapporté seulement 4 \$ PPA par habitant consacré au patrimoine, ce qui représentait 42 % de l'ensemble des dépenses consacrées à la culture. En revanche, en République de Corée, les dépenses en patrimoine s'élevaient à 65 \$ PPA par habitant mais ne constituaient que 23 % des dépenses publiques consacrées à l'ensemble des activités culturelles.

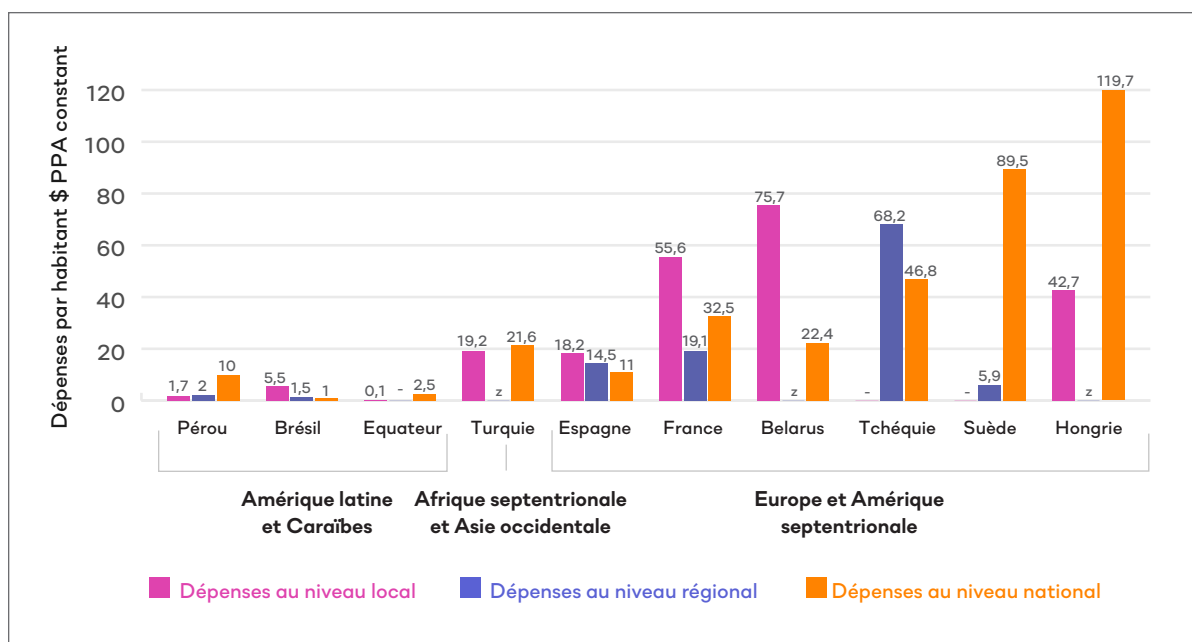
**FIGURE 2. ODD 11.4.1 Total des dépenses publiques par habitant en patrimoine culturel et naturel, \$ PPA constant, 2019**



Tous les indicateurs sont en \$ PPA à prix constant de 2017

Les données sur les **dépenses publiques par niveau d'administration (gouvernementale)** ont montré que les États membres étaient en meilleure position d'identifier les dépenses publiques en patrimoine culturel et naturel au niveau de l'administration nationale ou fédérale par rapport aux niveaux d'administrations régionale et locale. Moins de la moitié des pays qui ont répondu à l'enquête ont identifié les dépenses des collectivités locales, ce qui reflète l'absence de structure existante pour compiler les données à ces niveaux. Cependant, sur la base des données disponibles, la **Figure 3** montre que les dépenses en patrimoine culturel et naturel étaient plus élevées au niveau local/municipal qu'au niveau national pour le Brésil, le Bélarus, la France, la Turquie et l'Espagne, soulignant l'importance des municipalités dans la préservation du patrimoine.

**FIGURE 3. ODD 11.4.1 Pourcentage des dépenses en patrimoine culturel et naturel par niveau d'administration gouvernementale, \$ PPA constant, 2019**



Tous les indicateurs sont en \$ PPA à prix constant de 2017

**Notes générales**

- Z : Le pays n'a pas de structure de niveau d'administration régionale
- L'Azerbaïdjan, le Brésil, le Burkina Faso, la Tchéquie, l'Équateur, la Finlande, la France, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, le Nicaragua, le Pérou, la République de Moldova, la République de Corée, la Slovaquie, l'Espagne et la Suède ont communiqué des données partielles
- Les données pour l'Azerbaïdjan, le Burkina Faso, la Tchéquie, Israël, le Nicaragua, la République de Moldova, la Slovaquie et l'Espagne se réfèrent aux dépenses consacrées uniquement au patrimoine culturel
- Les données fournies par l'Espagne se réfèrent à 2017, tandis que ceux de l'Autriche, de la Biélorussie, de la Tchéquie, de la France, de la Hongrie, du Portugal, de la Slovaquie, de la Suède, du Mexique et de la Turquie se réfèrent à 2018
- Les données pour l'Équateur, la Finlande, le Mexique, le Nicaragua et la Suède n'incluent pas le niveau d'administration locale
- Les données pour le Burkina Faso, la Tchéquie et le Japon n'incluent pas les niveaux d'administrations régionale et locale
- Les données pour le Brésil, le Burkina Faso, la Tchéquie, la Finlande, le Nicaragua, le Pérou, la République de Moldova, la Slovaquie, l'Espagne et la Suède ne comprennent que les coûts directs
- Les données pour la République de Moldova ne comprennent pas les activités des bibliothèques et des archives
- Les données pour la France n'incluent pas les zoos, aquariums et jardins botaniques, les habitats naturels, les écosystèmes marins, les sanctuaires, les réservoirs, les parcs urbains, etc.
- Les données pour l'Espagne n'incluent pas les dépenses publiques pour le patrimoine naturel
- Les données pour la République de Corée et l'Espagne n'incluent pas les transferts nets locaux
- En raison de l'utilisation des données démographiques de la Division des Nations Unies, les résultats peuvent différer des données nationales officielles.

## Défis de la collecte des données

Comme il s'agissait de la première collecte de données de l'ODD 11.4.1, plusieurs pays ont souligné les défis auxquels ils se sont heurtés lors de la soumission des données.

- 1. Les sources de données multiples nécessitent une coordination entre les ministères.** En raison de l'association du patrimoine culturel et du patrimoine naturel dans l'indicateur, la coordination entre les ministères de l'Environnement ou les autres entités chargées de la préservation du patrimoine naturel et les autorités du patrimoine culturel a été nécessaire pour recueillir les données et consolider les chiffres.
- 2. L'absence de données ventilées.** Certains États membres n'ont pas été en mesure de séparer le patrimoine culturel et naturel par dépenses publiques et privées. Évaluer les dépenses publiques en patrimoine nécessite une ventilation plus détaillée des dépenses publiques conformément à la Classification des Fonctions du Gouvernement (COFOG) ou un équivalent national. Par ailleurs, le calcul de cet indicateur exigeait un système centralisé d'information compilant les données de tous les niveaux d'administration gouvernementale, du niveau local aux niveaux national et régional (si applicable), système dont ne disposent pas nécessairement tous les pays.
- 3. Les données sur le financement et les dépenses privés souvent indisponibles.** Seule la moitié des 14 pays d'Europe et d'Amérique septentrionale ont rapporté des données sur les dépenses privées en patrimoine, démontrant que les difficultés pour compiler les données sur les dépenses privées existent à tous les niveaux de développement. De nombreux pays n'ont pas de mécanisme pour collecter ces données. Les dépenses privées couvrent un large éventail de données provenant de sources nationales et internationales. Le financement international provenant de l'Aide Publique au Développement est relativement simple à identifier et, au niveau national, les enquêtes sur les dépenses auprès des ménages permettent normalement de suivre les dépenses comme les billets d'entrée dans les sites du patrimoine culturel, les parcs ou les musées. En revanche, la difficulté concerne le suivi des dépenses privées relatives à la préservation des monuments du patrimoine privé qui ne figurent pas dans les données administratives ou les résultats des enquêtes.

## Au-delà des statistiques financières

La préservation du patrimoine culturel et naturel est une entreprise complexe et à multiples facettes, qui présente de nombreux avantages pour la société et ne se limite pas à ce qui peut être identifié à travers les dépenses. Ne considérer que l'aspect financier de la préservation du patrimoine offre une vue partielle de la valeur du patrimoine dans la société. Il est important de reconnaître que l'investissement public et privé en faveur de la protection du patrimoine culturel et naturel doit être complété



par d'autres données quantitatives et qualitatives décrivant les moyens employés par les pays pour la conservation de leur patrimoine – et les avantages accumulés pour la population. Par exemple, de nombreux travailleurs bénévoles employés dans les activités du patrimoine ne sont pas pris en compte dans les dépenses publiques ou privées. Comment évaluer leur travail ?

De plus, le contexte local importe également. La diversité des systèmes de financement des musées peut expliquer certaines différences observées dans les dépenses publiques consacrées à la culture. L'UNESCO estime qu'il y a environ 95 000 musées, dont les sources de financement vont de l'État au mécénat privé. De nombreuses activités du patrimoine reposent sur les recettes de la billetterie, tandis que d'autres sont gratuites et dépendent des dons et du soutien de l'État. De plus, d'autres activités offertes par les musées, comme les programmes éducatifs et leur interaction au sein des communautés locales, constituent une composante importante de la préservation du patrimoine.

Enfin, les dépenses consacrées à la préservation du patrimoine sont proportionnelles au nombre et au type de sites du patrimoine qui sont protégés dans un pays. La législation nationale sur la préservation du patrimoine influence aussi les dépenses en fixant les contraintes, les obligations, les règles et les mesures régissant la conservation des monuments historiques ainsi que les sites d'importance culturelle et naturelle.

## Impact de la COVID-19

En avril 2020, le Conseil international des musées a étudié l'impact de la COVID-19 sur les musées. Les résultats ont révélé que durant la première vague de confinement en 2020, 95 % des musées du monde étaient fermés et 89 % des sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO étaient complètement ou partiellement fermés. En outre, la fermeture des frontières a eu des conséquences dramatiques sur le tourisme international et sur les recettes générées pour les musées, les parcs naturels et les sites archéologiques. Alors que certains musées nationaux ont reçu un soutien de l'État tout au long de la pandémie, les musées privés, qui dépendent des recettes de la billetterie et du mécénat, ont eu moins de moyens pour remédier à l'insuffisance des recettes. En outre, les musées qui ont rouvert ont dû faire face à des dépenses supplémentaires pour respecter les mesures sanitaires, par exemple l'introduction d'un thermomètre scanner dans les musées du Vatican. Parallèlement, les mesures de distanciation sociale et les jauges d'accueil ont aussi entraîné une réduction des recettes.

Néanmoins, la crise a été le catalyseur de l'innovation, car de nombreux musées sont passés aux boutiques en ligne et aux tours virtuels, quand ils en avaient les ressources et les capacités, afin de maintenir le contact avec la population. Cependant, seuls 5 % des musées d'Afrique et des Petits États Insulaires en Développement étaient en mesure d'offrir ce service (UNESCO, 2021).

Le suivi de l'impact de la COVID-19 sur les dépenses publiques en patrimoine est essentiel, mais il dépend de la soumission des données à un moment où la pandémie a entravé la capacité des pays à recueillir des données. Seule la moitié des pays uniquement a été en mesure de fournir des données pour l'année 2019. En conséquence, des collectes de données supplémentaires seront nécessaires pour suivre l'impact de la COVID-19 sur les dépenses publiques consacrées au patrimoine culturel et naturel.

## Prochaines étapes pour aider les pays

En juillet 2021, l'ISU organisera une réunion avec les pays et des représentants sélectionnés de quelques agences/organisations internationales afin de partager les meilleures pratiques de compilation des données et d'identifier les problèmes liés à leur compilation. Un second cycle de collecte des données est prévu en 2021 et, en vue d'aider les pays durant cette seconde vague, en septembre 2021, l'ISU planifie d'organiser cinq webinaires pour donner des instructions afin de répondre à l'enquête et promulguer des conseils sur la compilation de données.

## Ressources supplémentaires :

**Base de données de l'ISU : ODD 11.4.1 Résultats et métadonnées détaillées dans la section culture**

<http://data.uis.unesco.org>

**Premier lancement par l'ISU de l'enquête de l'indicateur ODD 11.4.1 sur les dépenses en patrimoine culturel et naturel**

<http://uis.unesco.org/fr/news/premier-lancement-de-lenquete-de-lindicateur-odd-11-4-1-sur-les-depenses-en-patrimoine-culturel>

**Page web de l'ISU sur l'ODD 11.4.1**

<http://uis.unesco.org/fr/topic/objectif-de-developpement-durable-11-4>

**Glossaire des termes culturels de l'ISU**

<http://uis.unesco.org/fr/glossary>

**UNESCO Culture et COVID-19, Impact & Réponse, numéro 2, 22 avril 2020**

[https://fr.unesco.org/sites/default/files/copy\\_of\\_issue\\_2\\_fr\\_culture\\_covid-19\\_tracker.pdf](https://fr.unesco.org/sites/default/files/copy_of_issue_2_fr_culture_covid-19_tracker.pdf)

**UNESCO The Tracker Culture et Politiques publiques, numéro spécial, avril 2021**

<https://fr.unesco.org/news/tracker-culture-politiques-publiques-numero-special>

**Musées de l'UNESCO**

<https://fr.unesco.org/themes/mus%C3%A9es>

**Débat en ligne de l'UNESCO intitulé « Réflexion sur l'avenir des musées », 18 mars 2021**

<https://fr.unesco.org/news/lunesco-reunit-musees-du-monde-entier-reflechir-leur-avenir>

**Conventions de l'UNESCO sur le patrimoine mondial**

<http://whc.unesco.org/fr/118/>





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



INSTITUT  
DE STATISTIQUE  
DE L'UNESCO



OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE